

COMITE DIRECTEUR

Réunion du 23 mars 2024 – MRS Tomblaine

Compte-rendu de réunion

Participants :

Régis NOIZET	Président
Jean-Pierre LIST	Secrétaire Général
Etienne ROBERT-DEHAULT	Trésorier
Claude ADRIAN	
Jordan AKREMANN	
Rachid HEDDACHE	
Stéphane JOUNIAUX	
Bernard LECLERC	
Julien MAHIEUX	
Christophe TEJEDO-CRUZ	

Membres du Comité Directeur absents :

Delphine DAVIDOU

Invité(e)s :

Gabrielle NEX
Eric DELMOTTE

Ordre du jour

- 1) Point de situation et suspens
- 2) Modalités de la transition vers un nouveau Comité Directeur

1) Point de situation et suspens

Régis NOIZET ouvre la séance à 10h00 en remerciant les participants pour leur présence. Il indique qu'il s'agit de la dernière séance du Comité Directeur dans sa composition actuelle car comme cela a déjà été indiqué officiellement dans le compte rendu de la réunion du Comité Directeur de la réunion du 1^{er} février 2024, les missions de messieurs : Régis NOIZET (Président), Jean-Pierre LIST (Secrétaire Général) et Etienne ROBERT -DEHAUT (Trésorier) prendront fin à l'issue de l'Assemblée Générale de ce jour, c.à.d. le 23 mars 2024.

Cette réunion sera donc essentiellement consacrée à la transition vers le futur Comité Directeur dont la composition découlera de l'élection de nouveaux membres lors de l'Assemblée Générale de ce jour.

Dans les points en suspens qui seront à traiter par le nouveau Comité Directeur, Régis NOIZET note pour l'essentiel les points suivants :

- **Demande de subvention ANS** : les thèmes retenus par l'ANS pour définir les projets qui pourront être subventionnés en 2024 seront évoqués prochainement en visioconférence avec la FFE. Il faudra voir si la LEGE peut définir un ou des projets qui s'inscrivent dans ces thèmes. Régis insiste sur le fait que les projets présentés devront s'inscrire dans les thèmes retenus par l'ANS, faute de quoi ils ne seront très probablement pas retenus, ce qui s'est malheureusement produit pour des demandes de subvention présentés par des clubs dans le passé. Il souligne également que le « montage du dossier » demande du temps et qu'il faut donc bien l'anticiper.
- **Convention avec Colosse aux Pieds d'Argile** : Régis rappelle que la prévention contre la violence et les agressions sexuelles est un sujet très fortement mis en avant par toutes les instances publiques, que cela soit au niveau national ou régional, voire local. Même si les échecs ne sont pas le sport le plus exposé, l'actualité récente a montré que nous sommes néanmoins concernés. La Ligue du Grand Est a été la première Ligue à adhérer à l'association Colosse aux Pieds d'Argile. Du fait que la FFE est aujourd'hui elle-même adhérente à cette association, la question peut se poser s'il est utile ou non de renouveler cette adhésion pour la LEGE ?
- **Championnat Grand Est Jeunes** : La Région Grand Est demande que les Ligues sportives dans leur ensemble organisent un championnat du Grand Est et qu'elles désignent des « champions du Grand Est ». Régis indique qu'il est interrogé sur ce sujet à chaque rencontre avec les responsables des sports de la Région. La LEGE a organisé en 2023 un Championnat Grand Est Jeunes à Gérardmer (le 18 juin). Tous les participants et les accompagnants ont souligné que l'événement sportif a été un grand succès, ce qui se vérifie aussi par la participation des jeunes joueurs les plus performants. Si une telle compétition doit être organisée avant l'été, il est urgent d'arrêter les conditions. Pour la première édition nous avons décidé de ne pas mettre de droits d'inscriptions ce qui a bien sûr alourdi le budget, d'autant que nous avons remis des prix sous forme de « cartes cadeaux » aux trois premiers de chaque catégorie d'âge.

2) Modalités de la transition vers un nouveau Comité Directeur

Jean-Pierre présente les différentes actions qu'il faudra engager dans les meilleurs délais et au plus tard sous un mois. Pour la plupart de ces actions, il faudra préalablement publier officiellement le compte-rendu de l'AG et du Comité Directeur qui nommera les membres du nouveau Bureau. Les actions par elles-mêmes seront faites en concertation avec les membres du nouveau Comité Directeur.

Reprise des pouvoirs et dossiers du Président

- **Déclaration du changement de Président à la Préfecture**

Pris en charge par Jean-Pierre via le Compte Association

- **Comptes bancaires : signature et instruments de paiement**

Le chéquier devra être remis au nouveau Président. La Banque devra être informée du changement de Président et de Trésorier avec le compte-rendu de l'AG et du 1^{er} Comité Directeur.

- **Relation avec la Région Grand Est**

Régis NOIZET informera ses interlocuteurs de la Région du changement de Président.

- **Messagerie Gmail** ligueechecsgrandest@gmail.com

Jean-Pierre va dans un premier temps déléguer l'accès à la messagerie au nouveau Président et au nouveau Secrétaire Général. Dans un deuxième temps, il supprimera les droits d'accès à Régis et à lui-même.

- **Dossiers en archive**

Régis transmettra au nouveau Président ses archives papier et numériques.

- **Reprise des pouvoirs et dossiers du Trésorier**

- **Déclaration du changement de Trésorier à la Préfecture**

Pris en charge par Jean-Pierre via le Compte Association

- **Comptes bancaires : signature et instruments de paiement**

Le chéquier devra être remis au nouveau Trésorier.
Etienne indique qu'il a un grand nombre de RIB en ligne qui sont liés à son identifiant Internet à la Banque. Il faudra voir avec la banque s'il est possible de transférer ces informations sur l'accès Internet du nouveau Trésorier.

- **Outil comptable**

Etienne transmettra les fichiers Excel qu'il utilise au nouveau Trésorier.

- **Dossier en archive**

Etienne transmettra les documents et archives numériques au nouveau Trésorier.

- **Reprise des pouvoirs et fonctions du Secrétaire Général**

- **Rédaction des comptes-rendus du 23 mars**

La rédaction des comptes-rendus de ce jour (AG et des deux réunions du Comité Directeur) sera prise en charge par Jean-Pierre.

- **Chargement dans le Compte Asso et sur le site FFE des documents de ce jour et mise à jour des informations**

Pris en charge par Jean-Pierre.

- **Gestion du Site Internet**

Il est actuellement hébergé par la société Hostinger. Si ce fournisseur est maintenu, l'abonnement sera à renouveler en juin 2024.

Jean-Pierre fera le nécessaire pour transférer ses droits au nouveau Webmaster.

- **Facebook**

Déjà « copiloté » par Stéphane JOUNIAUX. Jean-Pierre supprimera ses propres droits.

- **Compte Google (dont Gmail, Google Drive et Google Forms)**

Il faudra voir comment transférer tous les droits au nouveau Président et Secrétaire Général.

- **Archives numériques**

Il faudra transférer l'ensemble du répertoire LEGE au nouveau Secrétaire Général. Procédure de transfert à définir.

- **Archives papier**

Tous les documents papier sont scannés au fur et à mesure. Il n'y a aucune archive papier.

Sans autre question ou point à évoquer, le Président Régis NOIZET clôt la séance à 10h45 en remerciant tous les participants.

Secrétaire Général

Jean-Pierre LIST



Président de la Ligue des Echecs du Grand Est

Régis NOIZET

